

DATE : 03/09/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021-93

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 6 ET 7 SEPTEMBRE

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Audioprothésiste

Podo-Orthésiste

Ergothérapeute

Autre professionnel de santé

Sage-femme

Manipulateur ERM

Orthopédiste-Orthésiste

Diététicien

Médecin-autre spécialiste

Pédicure-Podologue

Pharmacien

Infirmier

Opticien-Lunetier

Psychomotricien

Masseur Kinésithérapeute

Orthoptiste

Orthoprothésiste

Médecin généraliste

Orthophoniste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech les 6 et 7 septembre prochains.

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU PORTAIL DE TELE-DECLARATION POUR LA COMMANDE DE DOSES DE RAPPELS EN EHPAD ET USLD
- II) PRECISIONS SUR LA CAMPAGNE DE RAPPELS
- III) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- IV) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES POUR LES COMMANDES DE VACCINS MODERNA

## I. OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU PORTAIL DE TELE-DECLARATION POUR LA COMMANDE DE DOSES DE RAPPELS EN EHPAD ET USLD

Le 31 août, seul un tiers des EHPAD et USLD avaient passé commande de doses de rappels en vaccin Pfizer. Pour garantir la protection maximale des résidents de ces établissements, nous vous rappelons qu'il est **indispensable que ces derniers reçoivent une dose de rappel dès que possible, 6 mois après leur primo-vaccination.**

Il sera possible de passer commande via le portail de télé-déclaration **du vendredi 3 septembre à 8h au mardi 7 septembre à 23h** pour la commande de vaccins Pfizer à destination des doses de rappels en EHPAD et USLD. **Cette mesure est exceptionnelle et temporaire**, et a pour but de faciliter la campagne de rappels auprès des populations les plus vulnérables. Les EHPAD et USLD pourront passer commande auprès de leur officine de référence, à hauteur de **20 flacons de vaccin Pfizer par établissement**, à destination exclusive des doses de rappels.

**Les flacons commandés seront livrés entre le 16 et le 17 septembre** à l'officine ayant passé commande. Les rendez-vous de vaccination pourront être positionnés à compter de la date de réception.

Nous vous informons que le support technique sera fermé le samedi 4 et le dimanche 5 septembre.

Les modalités de commandes de cette campagne de rappels sont détaillées dans les documents suivants :

- [DGS Urgent – URGENT – Vaccination anti-Covid-19: Rappels dans les EHPAD et USLD](#) ;
- [DGS Urgent – Lancement de la campagne de rappel vaccinal contre la Covid-19 pour les populations prioritaires](#) ;
- [FAQ – Campagne de revaccination en EHPAD et USLD](#).

Pour rappel, seuls les EHPAD et USLD non rattachés à une PUI hospitalière peuvent commander via le portail de télé-déclaration. Les établissements rattachés à une PUI doivent se rapprocher de leurs ARS pour passer les commandes de doses de rappel.

## II. PRECISIONS SUR LA CAMPAGNE DE RAPPELS

La campagne de rappels a commencé le 1<sup>er</sup> septembre. En plus des résidents d'EHPAD et d'USLD, sont concernées :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans hors de ces établissements ;
- Les personnes à risque et à très haut risque de forme grave ;
- Les personnes sévèrement immunodéprimées ;
- Les personnes ayant été primo-vaccinées avec le vaccin Janssen.

Ces publics peuvent se faire revacciner en centre, à domicile, en officine ou en cabinet avec des vaccins Pfizer ou Moderna. **Il est possible d'utiliser des flacons de vaccins à ARN messenger commandés pour des premières doses pour administrer des doses de rappels.**

**Par ailleurs, veuillez rappeler aux patients que le QR code obtenu au moment du schéma vaccinal initial reste valide même après l'injection d'une dose de rappel. Il est conseillé aux patients de continuer à utiliser ce QR code « initial » pour attester de leur passe sanitaire. Le nouveau QR code généré au moment de l'injection de rappel ne sera en effet valide au regard du passe sanitaire qu'à l'issue d'une période de 7 jours post injection.**

Les modalités de cette campagne de rappels vous sont détaillées dans le [DGS Urgent n°2021\\_90](#).

### III. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

#### Vaccins commandés les 30 et 31 août

**Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna** : Les flacons commandés les 30 et 31 août seront livrés en totalité **entre le vendredi 10 et le mardi 14 septembre**.

**Dates de livraison en officine pour le vaccin Pfizer** : Les flacons commandés les 30 et 31 août pour les rappels en EHPAD et USLD seront livrés en totalité **entre le jeudi 9 et le vendredi 10 septembre**.

**Confirmation de livraison** : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Moderna sera envoyé le **vendredi 3 septembre** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

### IV. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES POUR LES COMMANDES DE VACCINS MODERNA

Le [portail de télé-déclaration](#) sera ouvert **du lundi 6 au mardi 7 septembre à 23h** pour la commande en vaccins Moderna des pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes. Le portail de commandes restera fermé cette semaine pour les vaccins AstraZeneca et Janssen.

Pour rappel, les médecins, les médecins du travail et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021\\_19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés **à compter de la réception de l'email de confirmation de livraison, et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison**.

Les commandes en vaccins Moderna sont ouvertes selon les modalités suivantes :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers	Sages-femmes	SST
1ères doses	4 flacons	6 flacons	1 flacon	2 flacons	2 boîtes de 10 flacons
2èmes doses	1 flacon	4 flacons	1 flacon	1 flacon	

**Dates de livraison en officine** : les flacons commandés les 6 et 7 septembre seront livrés **entre le vendredi 17 et le mardi 21 septembre**.

\*\*\*

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin (Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

**Bernard CELLI**  
Responsable de la Task Force Vaccination

**Maurice-Pierre PLANEL**  
Directeur général Adjoint de la Santé

*Signé*

*Signé*